Le diagnostic en bref

Intervention sur 1 à 2h maximum.

- Échanges sur les inondations passées et sensibilisation.
- Visite technique du bien par un diagnostiqueur expert en risques inondations et bâtiments.
- Prise de levés altimétriques par le diagnostiqueur

Et la suite ?

Remise du rapport personnalisé qui comprend :

- La synthèse des vulnérabilités
- Les mesures techniques concrètes préconisées et chiffrées pour réduire la vulnérabilité de mon logement.
- Un Plan Individuel de Mise en Sûreté (PIMS) pour l'organisation et la gestion de crise de logement.

Si le diagnostic révèle la nécessité de travaux, vous pouvez bénéficier de subventions couvrant 80 à 100% du montant des travaux. Le dispositif prévoit un accompagnement complet :

- Conseil sur les devis
- Création du dossier de demandes de subvention
- Suivi des demandes de subvention

« Résidant en zone inondable et ayant déjà été victime d'inondation je suis rassuré d'avoir pu protéger mon domicile, avec les équipements préconisés suite au diagnostic. Les participations financières Etat et Métropole, ont financé quasi intégralement l'acquisition de deux batardeaux, d'une pompe performante et d'un obturateur. J'ai été efficacement assisté par les services de la Métropole dans cette opération que je conseille à mes voisins. »

Philippe S. (Hyères)

Parmi ses nombreuses actions de gestion des inondation, TPM propose un **diagnostic gratuit** pour réduire la vulnérabilité des biens immobiliers et des personnes aux inondations.

La métropole a donc mandaté le bureau d'études **MAYANE**, spécialisé dans l'accompagnement personnalisé des bénéficiaires, du diagnostic à la mise en œuvre des protections subventionnées de 80% à 100%.

Ne pas jeter sur la voie publique

Conception et réalisation : Mayane

Métropole Toulon Provence Méditerranée

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉGION SUD
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

ALABRI

Métropole Toulon Provence Méditerranée

Votre logement est-il préparé à la prochaine inondation ?

Pour le savoir, bénéficiez d'un diagnostic gratuit de votre bien !

Informations et rendez-vous :

contact@alabri-metropoletpm.com

04 22 46 11 85

107 boulevard Henri Fabre
CS 30536
83041 Toulon Cédex 9

alabri-metropoletpm.com

Diagnostic inondation gratuit

Travaux subventionnés

PAPI des Petits Côtiers Toulonnais
PRÉVENTION DES INONDATIONS

Métropole Toulon Provence Méditerranée

Pourquoi faire un diagnostic ?

Évaluer le risque de mon bien
Identifier les points sensibles

Savoir réagir en cas d'alerte
Adopter les bonnes pratiques avant, pendant et après les périodes d'inondation

Mettre mon foyer en sécurité
Evaluer les coûts des mesures de sécurisation et avoir un accompagnement technique et administratif

Limiter les dégâts et le coût de la remise en état

Favoriser le retour à la normale

Connaître mes obligations
en lien avec le Plan de Prévention du Risque inondation (PPRi) de ma commune

Qui est concerné ?

Tous les propriétaires, locataires et gestionnaires d'habitations situés en zone inondable.

Des solutions adaptées à votre bien !

Exemples de mesures pour une habitation en zone inondable :

1. Aménagement d'une zone refuge
2. Pose de batardeaux
3. Installation d'un clapet anti-retour
4. Réhausse des équipements sensibles (électriques et chauffages)
5. Amélioration de l'étanchéité des murs et des sols
6. Arrimage et stockage hors d'eau des produits polluants
7. Matérialisation des piscines enterrées

Travaux subventionnés jusqu'à 100%

Ce dispositif propose un accompagnement pour réduire la vulnérabilité de mon logement

Ce diagnostic est :

Gratuit

Entièrement financé dans le cadre du Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) des Petits Côtiers Toulonnais.

Personnalisé

Adapté à mon logement et à ma situation.

Confidentiel

Ne donne lieu à aucun contrôle administratif ou démarchage commercial. Il n'est pas transmis aux compagnies d'assurances.

Permet d'accéder à des aides de l'État via le Fonds Barnier (Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs)

Plus d'infos

Pour plus d'informations sur le dispositif et votre situation, ou pour vous inscrire et bénéficier du diagnostic :

contact@alabri-metropoletpm.com

04 22 46 11 85

107 boulevard Henri Fabre
CS 30536
83041 Toulon Cédex 9

alabri-metropoletpm.com